SAINT - SEVERIN

INFORMATIONS

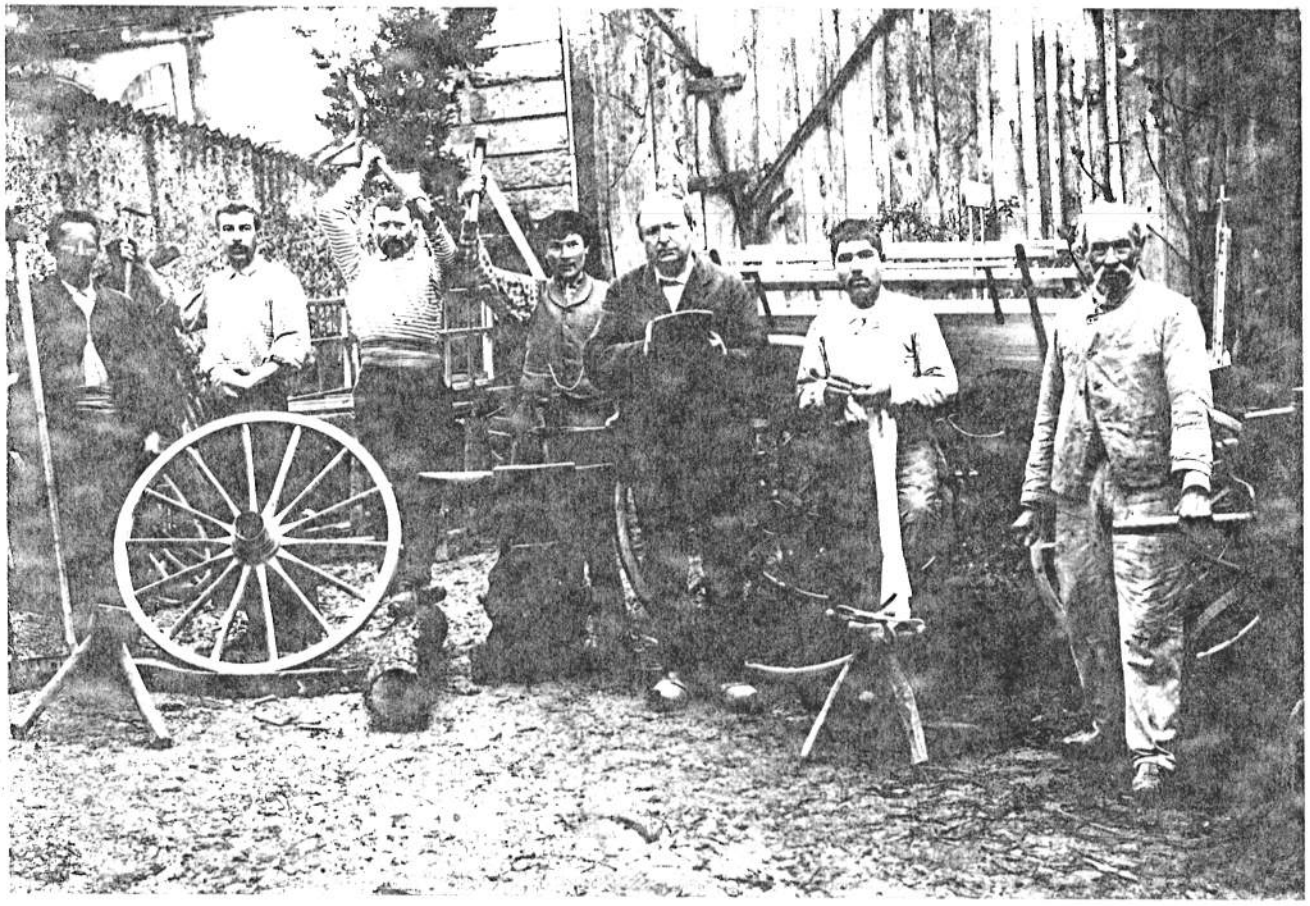

ATELIER DE FORGE & CHARRONNAGE

Ancienne Maison TROUBAT fondée en 1830

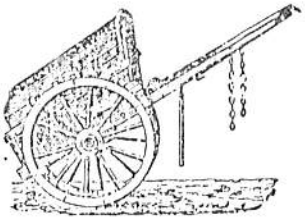

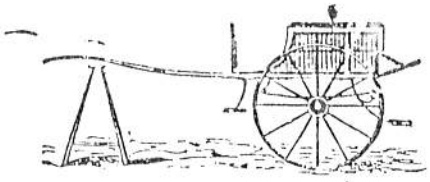

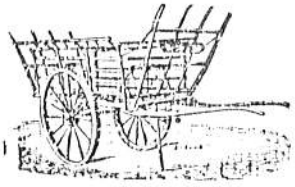

H. Clément - Claude

SAINT-SÉVERIN (Charente)

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Parution mensuelle n° 70

Editeur responsable : Mairie de ST SEVERIN
Président : Monsieur Jean JUILLARD
Rédacteur : Secrétariat de Mairie
Déclaration de dépôt légal enregistrée à la Préfecture de la Charente sous le n° 445.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES :

- Et deux petites filles... deux... pour Jean-Franck et Moïsette FERREIRA.

LISE et MAUD FERREIRA dos SANTOS sont nées le 25 octobre 89 à L'ISLE D'ESPAGNAC. Elles sont encore surveillées pendant quelques jours par Féfé SOL et rentreront bientôt à ST SEVERIN. Pendant ce temps, Moïsette reprend quelques forces et nous lui souhaitons de se remettre bien vite. Nous adressons à Jean-Franck nos plus vives félicitations... deux fois, et nous pensons qu'avec 2 soeurs, ALBAN va apprendre la patience et sera armé pour sa future vie d'homme...

Monsieur et Madame FERREIRA et ALBAN remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté des témoignages d'amitié à l'occasion de cet heureux événement.

- Que de filles ! Encore une petite ST SEVERINOISE, Mademoiselle MARSAUD Audrey, Julie est née le 31 octobre 89 à LIBOURNE pour le plus grand bonheur de Jean-Louis et de Martine, nos jeunes et sympathiques pharmaciens.
Tous nos voeux de bonne santé au bébé et à sa maman, nos félicitations chaleureuses à son papa.

Merci à tous ces couples qui travaillent pour notre école, qu'ils sachent que nous compatissons à leurs nuits sans sommeil, aux biberons toutes les 3 heures etc... etc...

MARIAGE : Néant

DECES : Monsieur Auguste GAUTEREAUD est décédé à ST MICHEL D'ENTRAYGUES le 21 octobre 89, veille de ses 85 ans.
Il était la bonté, la discrétion, la droiture. Nous assurons Madame GAUTEREAUD et ses enfants de toute notre sympathie dans le malheur qui les frappe.

VIE COMMUNALE

La séance du Conseil Municipal du 03 octobre avait pour objet le vote du COMPTE ADMINISTRATIF 88 et du BUDGET SUPPLEMENTAIRE 89.
Elle s'est déroulée en présence de Mr BOUDOU, Receveur Municipal.
Etaient absents excusés : Mr REBAUDO Pierre - Mr VERGNAUD Jean-Claude.

RESULTAT du COMPTE ADMINISTRATIF 1988 :

A la clôture de l'exercice 1988, il est constaté un excédent de fonctionnement de 470 983 F., duquel il convient de déduire les opérations d'investissement prévues mais pas totalement réalisées, soit 186 373 F.
Le disponible pouvant être affecté à de nouvelles opérations d'investissement est donc de 284 610 F.
Le COMPTE ADMINISTRATIF est voté par 10 voix pour et 1 bulletin blanc.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 89 :

- DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Des sommes supplémentaires ont dues être votées pour alimenter certains postes en raison des factures restant à régler et des travaux prévus jusqu'au 31.12.89.
Les principales sommes votées sont les suivantes :

- charges sociales :	14 000 F.
- impôts fonciers :	3 700 F.
- entretien bâtiments :	10 000 F.
- entretien de voirie :	15 000 F.
- entretien de matériel :	30 184 F.
- subvention au Club de Tennis :	2 000 F.

Le total des dépenses de fonctionnement supplémentaires votées est de 70 084 F.

- RECETTES de FONCTIONNEMENT

Les 3 recettes les plus importantes à prévoir sont :

- location des immeubles :	+ 23 975 F.
- dotation globale de fonctionnement (régularisation exercice 1988):	+ 29 115 F.
- recettes du camping :	+ 1 500 F.

Le total des recettes de fonctionnement supplémentaires inscrit est de 61 870 F.

- SECTION de FONCTIONNEMENT

Certains programmes en cours de réalisation ont été reconduits et des sommes supplémentaires ont été votées pour les terminer, ce sont :

- presbytère (assainissement de la cave):	14 259.98 F.
- construction de la salle des fêtes :	16 328.00 F.
- terrain de boules :	28 500.00 F.

De nouveaux programmes d'investissement ont également été prévus :

- busage "rue du Porche" :	14 000 F.
- aménagement cuisine salle des fêtes :	
• travaux (plans de travail et plonge) :	20 000 F.
• achat matériel:	20 000 F.
- achat matériel Mairie :	10 000 F.
- achat chaises Mairie :	5 000 F.
- étanchéité terrasse pavancelle :	10 000 F.
- achat matériel école :	10 002 F.
- provisions pour loyers 86 atelier-relais : prévus en recettes et non encaissés (loyers S.M.P.)	63 900 F.

Le crédit disponible restant après l'ajustement des dépenses et des recettes de fonctionnement et le vote des nouvelles opérations énumérées ci-dessus est de 118 445 F.

COMPTE ADMINISTRATIF 88 et BUDGET SUPPLEMENTAIRE 89 du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE:

Le COMPTE ADMINISTRATIF du Centre communal d'Action Sociale laisse apparaître un excédent de 4 372.20 F.
Cette somme reportée au budget supplémentaire 89 est destinée au repas des personnes âgées. Elle s'ajoute au 5 000 F. votés au Budget Primitif 89 par le Conseil Municipal.

QUELQUES INFORMATIONS :

RECETTES au CAMPING - SAISON 89 :

Pour la saison 89, il a été encaissé au camping :
(2 005.40 + 4 239 + 1 339.20 + 583) = 8 166.60 F.

contre (1 427 + 1 957 + 104 + 576) = 4 064.00 F. en 1988.

CONSOMMATION EAU :

Les compteurs d'eau relevés au stade et aux écoles montrent une consommation excessive par rapport aux années précédentes.
En conséquence, chaque mois, Mr BAGOUET effectuera un relevé des compteurs du stade et des écoles, ceci afin de veiller à une plus juste consommation.

INDEMNISATION SECHERESSE 89 :

Les imprimés pour l'indemnisation de la sécheresse 89 sont à la disposition des exploitants concernés à la Mairie.
Les dossiers doivent être remis à la Mairie avant le 15 NOVEMBRE 89.

DECLARATION de VIN :

La récolte doit être maintenant terminée. Pensez à souscrire votre déclaration avant le 25 NOVEMBRE 1989 .

IRRIGATION CAMPAGNE 90 :

Les imprimés de demande d'autorisation de pompage en rivière sont à souscrire à la Mairie avant le 31 DECEMBRE 89.

REPAS des PERSONNES AGEES :

Chaque année, la commune convie les personnes agées de 70 ans et plus, à un repas servi dans la salle du restaurant scolaire. La nouvelle municipalité ne dérogera pas à cette institution. Aussi tous nos anciens sont-ils attendus le DIMANCHE 10 DECEMBRE à MIDI. Des invitations vont être distribuées, que les personnes qui auraient été malencontreusement oubliées veuillent bien le signaler à la Mairie et acceptent nos excuses pour cette omission.

Pour la bonne marche du repas de Noël et afin de faciliter le travail de nos cuisinières dans la préparation du repas, il est demandé à tous les anciens qui vont recevoir leur invitation de bien vouloir nous faire savoir si l'on peut compter sur leur participation. Dans le cas contraire, il leur suffira d'en aviser la personne qui leur remettra l'invitation.
Nous les remercions d'avance de leur compréhension.

PANNEAUX de VILLAGE :
Des panneaux viennent d'être posés pour indiquer certains villages, qui n'étaient pas (ou mal) signalés. Il semble qu'il y ait encore quelques lacunes ou quelques oublis. Aussi, si vous avez remarqué des omissions, des endroits mal indiqués, nous vous prions de bien vouloir les signaler rapidement à la Mairie, afin que nous fassions une commande groupée.

BANDES BLANCHES :
Le chantier de peinture des passages piétons n'est pas abandonné... La provision de peinture offerte par l'Equipement était simplement insuffisante, aussi, avons-nous été obligés d'en commander. La livraison devrait intervenir bientôt.

VIE SCOLAIRE

DONS : TOUS NOS REMERCIEMENTS pour

- Le nettoyage des couvertures de la maternelle a été offert par Mr DARES (Pour 110 F.).
- Mme BIDEAU donne à la maternelle une petite voiture à pédales et des livres.

Gageons que ces cadeaux vont beaucoup plaire et faire bien des heureux.

ELECTION du CONSEIL de PARENTS d'ELEVES :

L'élection du Conseil de Parents d'élèves du 14 octobre a donné les résultats suivants :

TITULAIRES :

Mme MERZEAU Josy
Mr MOREAU Jean-Clément
Mr GUIMARD Francis
Mme MONTRIGNAC Pascale
Mme LACROIX Corine

SUPPLEANTS :

Mme ARGAUD Anne-Marie
Mme JOLIVET Viviane
Mme GAY Nicole
Mme ROUHAUD Bernadette
Mme PELLEGRIN Danièle

CONSTRUCTION de la BIBLIOTHEQUE :

Ils étaient 6 ce samedi 28 octobre et dans la joie et la bonne humeur ils ont en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, monté les murs de la bibliothèque. C'est la preuve qu'avec de la bonne volonté et de la compétence, rien n'est impossible.
Seul le temps n'était pas de la partie et les épouses surtout, ont regretté que la journée ait été trop arrosée.

NAISSANCE :
Le bulletin a le plaisir de vous annoncer la naissance de son petit frère... en effet, les maîtresses de la maternelle ont eu l'idée géniale de raconter en quelques pages la vie de l'école, illustrée par des dessins d'enfants et des photos.
Cette page des tout-petits sera trimestrielle.
Longue vie à ce nouveau collègue et bravo, Mesdames, pour cette heureuse initiative.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ARTISANS ET COMMERCANTS DE SAINT-SEVERIN

Partant du principe que toute vie associative peut être publique, l'Association des Artisans et Commerçants communique :

- le 09 octobre chaque membre de l'Association a reçu cette lettre :

ASSOCIATION DES ARTISANS
et COMMERÇANTS

16390 - SAINT SEVERIN

Saint Séverin, le 9 Octobre 1989

Madame, Monsieur ou Cher Collègue,

Je m'adresse à vous aujourd'hui, d'une manière un peu plus personnalisée et en tout cas inhabituelle dans notre fonctionnement, pour vous faire part de certaines décisions importantes que je souhaitais exposer à notre dernière réunion.

Cette réunion a bien eu lieu le 26 septembre mais, pour des raisons de contraintes extérieures ou d'oubli de certains d'entre nous, elle s'est déroulée en présence de 11 Membres sur 42 régulièrement convoqués. L'ordre du jour prévoyait de traiter deux points qui me semblent particulièrement importants :

- compte rendu des journées commerciales,
- renouvellement du bureau du Conseil d'Administration.

Le Trésorier a donc informé l'ensemble des Membres présents sur la situation financière de l'Association et notamment l'état des recettes et dépenses liées à l'organisation des journées commerciales

En ce qui concerne le deuxième point, certains Membres du bureau ont fait part de leur désir de ne pas être reconduits dans leurs fonctions, restant néanmoins Membres actifs.

Le renouvellement du bureau constitue un moment déterminant de la vie d'une association et il est, bien entendu, l'affaire de tous.

En conséquence, nous avons prévu une nouvelle réunion pour le vendredi 13 octobre 1989 à 20 h.30. Par votre présence vous témoignerez ainsi de l'intérêt et du soutien que vous portez à notre association et je pense que vous aurez à coeur de poursuivre ce que tous ensemble nous avons réussi durant ces trois années.

Cependant dans l'éventualité, que je n'ose envisager..., d'une participation insuffisante des Membres ainsi convoqués l'ensemble du dossier ainsi que les démissions des Membres du bureau seront déposés à la Mairie.

Je sais pouvoir compter sur vous et votre contribution au rayonnement de notre commune .....!

Dans l'attente de notre prochaine rencontre je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher Collègue, à l'assurance de mes salutations amicales.

Le Président,
W. LEGER.

REMARQUES du BUREAU suite à cette REUNION:

Cette réunion du vendredi 13 octobre a bien eu lieu. Les deux membres du bureau démissionnaires sont William LEGER, Président et Marie-Joëlle MERCADE, secrétaire. Ils n'ont pu être remplacés car, sur 42 artisans et commerçants convoqués, seulement 12 étaient présents. Une autre réunion aura lieu ultérieurement afin de lancer un dernier appel avant la dissolution de cette association. Mais c'est avec beaucoup d'amertume que nous nous apercevons que malgré les efforts de certains pour conserver notre localité vivante et commerçante, peu se sentent concernés.

Pourquoi ce désintérêt ? La réponse sera peut-être à la prochaine réunion, enfin nous osons l'espérer.

Qu'à cela ne tienne ! Tous les membres présents à la dernière réunion tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont aidés, tant à l'exposition qu'aux journées commerciales, aux jeux intervillages ainsi que pour le bal du 14 juillet. Ceux-ci se reconnaîtront.Encore merci.

CLUB du 3ème AGE :

SALLE DES FÊTES À 14h30

club du 3e âge

DIMANCHE 26 novembre

LOTO

1ère PARTIE GRATUITE POUR LES ENFANTS

NOMBREUX LOTS : Jambons - canards gras - faisans. canettes et nombreux lots de valeur.

20 F le CARTON - 50 F les 3

BUVETTE et DÉLICIEUX GÂTEAUX de nos MAMIES

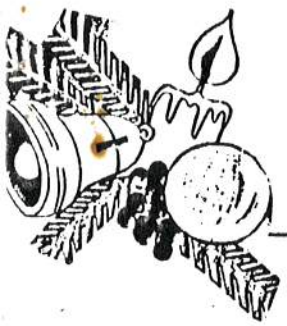

GOÛTER de NOEL :

ADHERENTS au CLUB, PRENEZ vos DISPOSITIONS pour être à la SALLE des FETES le 20 DECEMBRE à 14 H. 30, pour le GOUTER de NOEL - une ANIMATION est prévue ... SUPER APRES-MIDI en PERSPECTIVE.

ACCIDENT :

Tous nos voeux de prompte guérison à HELENE (BIDEAU) qui s'est (malencontreusement) cassé la cheville. Pour quelqu'un qui marche autant "c'est vraiment pas le pied"

FOOTBALL : "Des nouvelles de la J.S.S.S."

La J.S.S.S. a abordé la SAISON 89-90 dans de bonnes conditions ; les effectifs joueurs et dirigeants sont en augmentation. Cette situation est certainement la conséquence de la bonne ambiance qui règne au Club au delà des "petits accrochages" qui ont lieu dans le feu de l'action.

La J.S.S.S., c'est : 65 joueurs licenciés, 14 dirigeants, 3 équipes évoluant en catégorie juniors/seniors, une équipe minime en entente avec le Club d'AUBETERRE, une équipe pupille et une dizaine de jeunes joueurs : Poussins et débutants. Un seul regret cependant, c'est que nos effectifs par catégorie d'âge ne nous permettent pas d'avoir actuellement d'équipe cadets, nos jeunes talents doivent s'expatrier à MONTMOREAU ou SALLES LAVALETTE.

CHAMPIONNAT :

Après 6 journées de Championnat :

L'EQUIPE A, sous la houlette de Jean MONTHAUDIE est 7ème en promotion de 1ère division et elle fait un bon parcours en coupe du Centre-Ouest, où elle aborde le 4ème tour.

L'EQUIPE B, menée par Hervé GAY est 6ème en promotion de deuxième division et elle aborde le 2ème tour du Challenge du District de l'Angoumois.

L'EQUIPE C qui compte bon nombre de vétérans, "anciennes gloires" de la région est 4ème, elle évolue en 3ème division et on ne saurait dire si cette bonne place au classement est due aux entraînements gastronomiques d'avant ou d'après match... ?

ECOLE de FOOT :

Le Club compte une pépinière de jeunes joueurs à qui nous souhaitons inculquer les rudiments du Football, en dehors de tout esprit de compétition. Jean MONTHAUDIE est prêt à les prendre en charge le MERCREDI APRES-MIDI, à compter du 15 NOVEMBRE ; aussi, si vous avez des enfants nés après le 01.08.1977, qui veulent débuter au football, n'hésitez pas à nous les confier.

Merci à JEAN qui donne beaucoup de son temps pour les grands et les petits et gageons qu'il sera récompensé par les bons résultats qu'ils auront tous à coeur de réaliser.

LOTO du FOOT :

Samedi 28 octobre a eu lieu le 1ER LOTO du FOOT, qui s'est déroulé dans de bonnes conditions, même si les préparatifs ont été quelques peu laborieux. Cette manifestation a permis de réaliser un bénéfice net de 2 500 F. qui viendront conforter les finances du Club. Un regret : que cette soirée se soit déroulée à quelques exceptions près uniquement en présence des joueurs et de leur famille... Sans doute une annonce de la manifestation mal faite, dommage pour ceux qui se sont privés des canards gras, faisans et autres jambons qui agrémentaient ce loto.

TRAVAUX du STADE :

Début septembre, quelques joueurs, dirigeants et autres bonnes volontés ont étendu de la terre, semé du gazon pour remettre une partie du stade en état ; qu'ils soient tous ici remerciés ainsi que Monsieur Georges BRIS , qui à cette occasion nous a bien aidé avec son tracteur ; Merci également à Frédéric REBAUDO qui, tout à fait spontanément et gracieusement est venu tondre le gazon ce début de saison.

ECHOS - COMMUNIQUES

RESERVATION SALLE des FETES :

A toutes fins utiles, les Associations Communales sont informées que la salle des fêtes avec la cuisine est retenue pour un mariage le 30.12.89.

AVIS FRANCE-TELECOMMUNICATIONS :

Le mardi 12 décembre, FRANCE TELECOMMUNICATIONS (P.T.T.) assurera la présentation, la démonstration et la vente de TELEPHONES,
à la salle des fêtes de 9h. à 13h.

INFORMATIONS E.D.F. :

Dans une lettre du 27 octobre, E.D.F. déplore les interruptions d'électricité dues à des actes de vandalisme au moment de la chasse (isolateurs détruits, conducteurs endommagés, etc...).
ST SEVERIN n'a pas eu encore à souffrir de tels actes et nous en félicitons les chasseurs. Cette information constitue donc une mise en garde pour les jeunes chasseurs moins expérimentés et qui pourraient ne pas avoir conscience de la gravité de leur geste.

GARDES de NUIT :

Les personnes susceptibles d'effectuer des gardes de nuit sont priées de se faire connaître à la Mairie ou de s'adresser directement à Mme la Présidente de l'A.D.M.R. Mme LACRAMPE (45.98.13.93).

NOUVEAUX RESIDANTS :

Nous souhaitons la bienvenue
- à Mme Rosa DOS SANTOS et ses 2 enfants et à Mr Raymond GILLET domiciliés à l'Houme depuis le 01.10.89.
- à Mr et Mme CORGNAC Michel qui jusque-là s'oxygénaient temporairement au bon air de chez Montet, y habitent définitivement depuis le 15.10.89.

RAMASSAGE des MONSTRES et de la FERRAILLE :

Les bennes pour le ramassage des petits monstres et de la ferraille seront mises en place Rue du Stade le vendredi 17 novembre 89 pour le 18 novembre.
Merci de ne rien déposer à côté des bennes.

ARTISANS et COMMERCANTS :
Si vous avez des factures en instance au nom de la Commune, pensez à nous les faire parvenir avant le 31 décembre 89

BIBLIOTHEQUE de l'ECOLE :
N.B. : PARENTS BRICOLEURS, N'ATTENDEZ PAS QUE L'ON VOUS CONVOQUE, VENEZ SPONTANEMENT sur le CHANTIER, TOUS les SAMEDIS. Il serait bien rare que vos compétences ne puissent pas être exploitées.

PROTECTION ET DEFENSE DE L'ENFANCE

"APIDE"

(Association pour la Protection, l'Information et la Défense de l'Enfance, qui s'intéresse en premier lieu aux enfants de la Charente).

EST A VOTRE DISPOSITION 24 H./24 H.
A COMPTER DU 1er FEVRIER 1989
TOUS LES JOURS DE L'ANNEE
Téléphone : 45.61.20.02

ENFANTS (jusqu'à 18 ans) : vous êtes victimes ou témoins de violences (enfants maltraités), de délinquance, de faits graves, ... vous n'osez pas prévenir les Services Officiels : **APPELEZ 45.61.20.02.**

ADULTES : vous êtes témoins de faits inacceptables, vous êtes en possession de renseignements graves concernant des enfants, ... votre devoir est de les faire connaître aux Services Officiels. Si, pour des raisons diverses, vous hésitez à effectuer cette démarche, ... **APPELEZ 45.61.20.02.**

L'ASSOCIATION PRESERVE L'ANONYMAT DES PERSONNES QUI LE DESIRENT ET INTERVIENT AUPRES DES SERVICES COMPETENTS.

APIDE - 4, rue Claude-Bonnier - 16000 ANGOULEME